

## 2016 JUIN

### L'actualité du réseau en bref ...



## Flash in' F.O. DSFIPE et TAF



### MOUVEMENT À LA DSFIPE AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2016

Dans la continuité du dialogue engagé avec Mme BUHL en 2015 sur les mouvements internes à la DSFIPE, M. LITVAN a accepté d'organiser une réunion informelle sur ce sujet avec les organisations syndicales représentées à la DSFIPE dont **FO-DGFIP**. Pour mémoire, la DSFIPE étant une Direction située dans une seule RAN, la convocation d'une CAP locale « mutations » n'est pas obligatoire.

Le directeur nous a affirmé son souhait de « fidéliser » les agents de la DSFIPE en leur offrant des perspectives de mouvement en interne. Cette première réunion, qui a eu lieu le 13 juin, a été l'occasion de découvrir le projet (non définitif) élaboré par la direction locale pour le 1<sup>er</sup> septembre avec les éléments connus à cette date, soit :

- les demandes de changements de service en interne
- le mouvement définitif pour les agents de catégorie C administratif
- la liste des premières affectations des agents administratifs stagiaires au 13/06/2016
- le projet de mouvement des contrôleurs (suites le 30/06/2016)
- le projet de mouvement des inspecteurs (suites le 23/06/2016)

#### QUELQUES CHIFFRES (NON DÉFINITIFS) :

- 15 départs prévus ( 2A, 4B et 9C)  
dont 2 départs en retraite
- 13 arrivées prévues ( 1A, 6B et 6C dont  
1 lauréat du concours de B qui ne fera qu'un bref passage à la DSFIPE)

Le solde du mouvement serait actuellement de -3 agents. Par ailleurs, 3 services de la DSFIPE ont signalé une baisse d'activité et « rendront » chacun un emploi. Enfin, le départ d'un cadre A risque de ne pas être remplacé (un rééquilibrage devra donc être fait en interne)

#### LE PROJET PRÉSENTÉ LE 13 JUIN 2016 :

- 12 demandes de changement de service
- 7 « primo » demandes dont 2 avec avis défavorable du responsable de service
- 6 demandes pourraient être satisfaites
- 1 demande ancienne pourrait ne pas être satisfaite

Les représentants **FO** ont, bien entendu, fait des propositions à la direction locale afin d'améliorer le niveau de satisfaction des demandes des collègues en interne.

MM. LITVAN et DEBLY ont été à l'écoute de nos arguments. Le projet pourrait donc être revu en fonction de certaines de ces propositions.

A ce stade, ce projet ne peut pas être diffusé à l'ensemble des agents puisqu'il est susceptible d'être modifié. En effet, le mouvement définitif des contrôleurs, par exemple, pourrait encore « muter » des agents hors de la DSFIPE. Il est raisonnable de penser qu'il sera connu dans les jours qui suivront la parution de ce mouvement (le 1/07/2016).

